



Tél : 04-79-63-50-83

Fax : 04-79-63-51-54

## **AU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/03/2015**

Nombre de membres en exercice : 14

Procuration : 3

Excusé :

**BUDGET PRIMITIF 2015** : le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2015.

	Dépenses	Recettes
Section fonctionnement	868 459,00 €	868 459,00 € dont 213 117,00€ excédent 2014
Section investissement	560 506,00 €	560 506,00 € dont 238 383,00 € de virement de la section de fonctionnement

### Les opérations :

- Construction base de loisirs
- Solde place du monument
- Drainage des Combettes
- Accessibilité école et mairie
- Acquisition parcelles de bois + programme travaux forêt
- Ecole
- Aménagement salle polyvalente et WC public
- Acquisition matériel divers
- Travaux sur voies et réseaux (non compris eau)

s'élèvent à 191 000,00 € reste 93 083,00 € non affecté.

Le renouvellement du tracteur avec étrave pourrait être envisagé. Une subvention de 19 % est annoncée.

Le Conseil Municipal est favorable à la plantation du talus à l'entrée du village en plantes ayant un fort enracinement suite à la remise en état effectuée après glissement du terrain montant : 2 310,00€.

**CENTRE DE LOISIRS DE PUGNY-CHATENOD** : le Conseil Municipal donne son accord pour une participation financière de 800,00 €/an aux frais de chauffage du bâtiment accueillant les enfants de Pugny, Trévignin, le Montcel et St Offenge, tel que proposé à la réunion du 28 février et applicable aux communes précitées.

**REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC** : le Conseil Municipal décide l'instauration d'une redevance d'occupation du domaine public applicable au 1<sup>er</sup> avril 2015 pour l'utilisation du parking communal situé à proximité du local technique (parcelle n° ) à usage commercial (vente de pizzas) et fixe le montant à 60,00 €/mois soit 720,00 € pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016.

**EAU POTABLE** : le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du rapport annuel sur le prix 1,326 € le m<sup>3</sup> et la qualité du service public eau 2014. Le Conseil Municipal est favorable à la mise en place d'un réseau d'eau potable en aval du réservoir du Marterey sur longueur de 90 mètres d'un diamètre 100mm permettant aux abonnés de disposer d'une pression suffisante.

**CARREFOUR MERMOZ** : Le Maire informe le Conseil Municipal de l'accord du propriétaire pour la réalisation courant avril de l'aménagement permettant d'améliorer la visibilité de ce carrefour avec changement de priorité.

**LE NID** : Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a dû porter plainte suite aux dégradations faites aux bâtiments situés sur cet espace. Une enquête de gendarmerie est en cours.

**ECOLE** : Madame Clarence APPELL, adjointe au Maire, donne le compte-rendu du dernier Conseil d'école et fait part des points suivants :

- Remerciements de Madame LAMBERT pour le financement de l'activité ski de fond de la classe de CE1 – CE2,
- Retour questionnaires : 72 % des parents d'élèves sont satisfaits des horaires de l'école et des activités périscolaires proposés,
- Interrogation sur le renouvellement du « contrat avenir » de Monsieur Kévin SIFFREU par l'A.C.E.J. avec répartition au prorata des heures effectuées ACEJ / Commune de le Montcel.

**DEBIT INTERNET** : le Maire fait part des informations communiquées par ORANGE à savoir :

- la fibre optique sera installée sur la commune en 2020 – 2021
- Dans cette attente, une amélioration du débit par voie hertzienne sera apportée dès 2016 – 2017 de 2 à 18 mo.

**FOIRE DE BEAUCROISSANT** : la commune a l'intention de proposer un déplacement en bus à la foire de Beaucroissant le samedi 25 avril 2015 pour un montant de 13,00 € par personne (si 50 personnes). Une information sera transmise dans les boîtes aux lettres.